

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2013 À 18 HEURES 30

**N° 5 - 177 / 2013 : BUDGET GENERAL - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU BUDGET
ANNEXE « ZAC ECO²RIEUMAS » POUR L'EXERCICE 2013**

L'An Deux Mille Treize, le 3 décembre 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 3 décembre 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs Gérard FABRE, Jean-Michel DOUREL, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Jean-Michel BOUAT, Alain ALABERT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Christian CHAMAYOU, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 35

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2013

N° 5 - 177 / 2013 : BUDGET GENERAL - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE « ZAC ECO² RIEUMAS » POUR L'EXERCICE 2013

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Lors du vote du budget primitif 2013, vous avez prévu, au budget général, le versement d'une subvention au budget annexe « ZAC Eco² Rieumas ».

Cette subvention, calculée en fonction du coût de revient de la zone, a pour but de permettre à ce budget annexe de supporter les coûts d'aménagement des terrains, en particulier les acquisitions foncières, les travaux de voirie et des réseaux humides.

Compte tenu du fait que les investissements à venir ne pourront être financés à l'aide des seules recettes attendues pour cette ZAC, sauf à imposer un prix de vente prohibitif au regard des conditions actuelles du marché, il est proposé de verser à ce budget la subvention nécessaire à son équilibre propre, dont le montant dépendra des dépenses effectivement constatées à la fin de l'exercice 2013.

Les crédits prévus au budget général (2 405 000,00 €) pour le versement de cette subvention constituent le montant maximum qui peut être versé et correspondait au montant théorique nécessaire à son équilibre financier tel qu'il était prévisible lors du vote du budget primitif en décembre dernier.

Compte tenu de l'avancement et des montants des opérations d'acquisition foncières sur la ZAC RIEUMAS, et dans l'attente du montant définitif des dépenses 2013, il est proposé au conseil communautaire de verser une subvention d'un montant maximum de 2 405 000 € au budget annexe « ZAC Eco² Rieumas » pour assurer son équilibre, étant indiqué que seul le montant nécessaire au strict équilibre de ce budget sera effectivement versé.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 12 novembre 2013,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE, compte tenu du fait que les investissements à venir ne pourront être financés à l'aide des seules recettes attendues pour cette ZAC, sauf à imposer un prix de vente prohibitif au regard des conditions actuelles du marché, de verser une subvention au budget annexe « ZAC Eco² Rieumas » d'un montant maximum de 2 405 000 €, prévue au budget 2013 (budget général), pour assurer son équilibre. Le montant définitif sera arrêté au regard des dépenses réelles constatées en 2013 sur ce budget annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 décembre 2013,

Le Président

Philippe BONNECARRÈRE

